

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vevey, le 16 mars 2020

L'ADMINISTRATION VEVEYSANNE RESTREINT L'OUVERTURE DE SES GUICHETS

Mesdames et Messieurs,

En raison de la situation sanitaire liée à la progression du virus COVID-19 dans le canton de Vaud, la Municipalité de Vevey a décidé de renforcer ses mesures de protection à l'égard du personnel communal et de la population. La quasi-totalité des bureaux et des guichets de l'Administration communale ne sont accessibles que sur rendez-vous ou par téléphone. Le marché de Vevey est reporté à des jours meilleurs.

Particulièrement attentive à l'accélération de la propagation du virus COVID-19 dans le Canton de Vaud, la Municipalité de Vevey renforce ses mesures de protection et de prévention à l'égard du personnel communal et de la population. A l'exception de la Direction de l'urbanisme, tous les guichets de la Ville ne sont accessibles qu'en cas d'urgence, et ce, sur rendez-vous. Les services peuvent être contactés aux numéros suivants :

Greffe municipal : 021 925 53 84

Office de la population : 021 925 53 52

Ressources humaines : 021 925 34 01

Direction des affaires sociales, logement et intégration-gérances : 021 925 53 18

Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie : 021 925 52 83

Direction de la culture : 021 925 34 24

Direction DJEFS: 021 925 59 20 (éducation), 925 59 25 (jeunesse), 925 53 03 (famille) et 925 53 55 (sport)

Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable : 021 925 34 96

Direction des espaces publics : 021 925 52 57 (permanence), 079 782 31 12 (voirie), 021 925 52 59 (inhumations)

Direction des finances : 021 925 53 45

Consécutivement à l'arrêté du Conseil d'Etat ce jour, **le marché de Vevey, ainsi que la brocante qui se tient sous la Grenette sont stoppés dès ce mardi 17 mars et reportés à des jours meilleurs.**

Par ailleurs et en raison des mesures dictées par la Confédération, la séance du Conseil communal de Vevey prévue ce jeudi 26 mars, ainsi que toutes les séances de commissions des finances et de gestion sont reportées jusqu'à nouvel avis, de même que toutes les séances des commissions municipales.

La Municipalité de Vevey souligne encore que le message urgent de la Direction générale de la santé du Canton de Vaud doit être appliqué à la lettre et relayé à large échelle, **en particulier auprès des citoyennes et citoyens jeunes:**

- **Si vous le pouvez, restez chez vous !**
- **Respectez strictement les distances avec vos interlocuteurs**
- **Ne vous rassemblez pas.**

Les autorités veveysannes en appellent à la responsabilisation de toutes et tous et remercient chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, à Vevey et au-delà, travaillent jour et nuit à la lutte contre cette pandémie.